

ASSEMBLÉE NATIONALE

22 novembre 2023

PLFSS POUR 2024 - (N° 1875)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS210

présenté par
M. Monnet et M. Dharréville

ARTICLE 10 NONIES

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer la possibilité pour le Gouvernement de procéder par ordonnances s'agissant des territoires d'Outre-mer